

## Quel paysage associatif français ?

Le monde associatif est en pleine mutation. La nouvelle étude de Viviane Tchernonog & Lionel Prouteau « [Le paysage associatif français](#) » portant sur la période 2011/2017, en apporte plusieurs illustrations utiles mais souvent partielles et surtout trop générales, voire orientées, pour rendre compte de la très grande diversité de ce secteur.

Le nombre d'associations et de bénévoles a augmenté, leur poids économique reste stable, le nombre de salariés (1 800 000) n'est pas en hausse pour la première fois depuis que l'étude est réalisée. Par ailleurs que les postes de responsabilité sont de plus en plus occupés par des personnes issues des classes moyennes alors que les couches populaires sont sous-représentées. Enfin il faut souligner que les associations ne peuvent fonctionner sans l'apport décisif des retraités. En outre les bénévoles représentent près de 1 700 000 emplois à temps plein.

Mais ces chiffres ont parfois des différences importantes avec ceux de l'INSEE. L'étude pose les mêmes interrogations méthodologiques que les précédentes : elle se base sur des questionnaires transmis via les autorités publiques, avec de nombreuses extrapolations, et surtout, elle mélange toutes les formes d'associations, avec une tendance à mettre en valeur le tropisme vers le marché...

Cette étude aborde essentiellement les aspects statistiques du monde associatif, ne traitant pas les aspects sociétaux, le sens de l'engagement associatif, la non lucrativité, le fonctionnement démocratique, les rapports salariés/bénévoles, l'apport de chacun...

Cependant, elle pointe quelques tendances fortes qui doivent nous alerter : la polarisation avec une augmentation du nombre des « petites » associations (+ 200 000 environ), sans salariés, vivant sur leur activité, ou avec très peu de financement, la diminution du nombre des « grosses associations » qui par contre augmentent leur part budgétaire, et l'effondrement des associations de taille moyennes (quelques salariés et quelques dizaines de milliers d'euros de budget) qui pourtant structurent le tissu associatif dans les collectivités.

Cette polarisation résulte du fait que les associations se financent de plus en plus sur leurs activités, que les subventions publiques ne représentent plus que 20% de leur financement, qu'elles sont de plus en plus soumises à des appels d'offres ou à projets, enfin qu'elles sont mises en concurrence entre elles et avec le privé. Quant au financement par la philanthropie ou le mécénat, il n'évolue pas et reste entre 4 à 5% du budget de l'ensemble des associations et est capté essentiellement par la centaine des plus grosses, outillées pour « récolter » ce type de financement.

Malgré les efforts du gouvernement pour créer une philanthropie « à la française » jamais celle-ci ne remplacera les subventions et aides publiques qui doivent s'inscrire dans une dynamique de partenariat pour répondre aux besoins sociaux et non dans une perspective « d'opérateurs » ou « d'entrepreneurs associatifs ».

Il reste donc beaucoup de travail à faire pour une bonne connaissance du monde associatif et ses apports dans notre société. Il est indispensable que l'INSEE et les organismes statistiques fassent des études plus approfondies, ce que demande le CAC dans le cadre **de ses 10 propositions** pour le développement de la vie associative qu'il est urgent de mettre en œuvre.